



HAL
open science

Licence professionnelle Médiation du patrimoine historique et archéologique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Médiation du patrimoine historique et archéologique. 2014, Université de Nîmes - UNÎMES. hceres-02038550

HAL Id: hceres-02038550

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038550v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Médiation du patrimoine historique
et archéologique

de l'Université de Nîmes

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Nîmes

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Médiation du patrimoine historique et archéologique

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-2 Développement et protection du patrimoine culturel

Demande n° S3LP150008848

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Nîmes.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Médiation du patrimoine historique et archéologique*, ouverte en 2009, a pour objet l'acquisition d'une culture générale historique et archéologique ainsi que la maîtrise d'outils de documentations et de notions de gestion et de marketing. Les métiers visés, orientés vers le tourisme, sont ceux d'animateur de projets, d'assistant concepteur de tourisme spécialisé, d'accompagnateur de voyage à vocation patrimoniale, et plus largement, de médiateur du patrimoine archéologique, architectural ou local et régional, de chargé de mission du développement local et d'agent de développement en milieu rural. Ces métiers ont vocation à s'exercer au sein des collectivités territoriales et de structures patrimoniales et touristiques, tant dans le domaine des musées que des sites archéologiques et architecturaux.

La formation relève du département *Psychologie, Lettres, Langues, Histoire* de l'université et est réalisée en partenariat avec le Lycée Saint-Vincent-de-Paul situé à Nîmes. Elle est ouverte en formation initiale et en formation continue.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation s'inscrit dans le territoire régional et sa stratégie d'ensemble est cohérente au vu de l'émergence du secteur économique du tourisme patrimonial et culturel en plein développement dans la Région Languedoc-Roussillon, cette région étant particulièrement riche en termes de patrimoines. Les contenus d'enseignements répondent à l'objectif d'acquisition d'une culture générale historique et archéologique, ils sont en revanche peu développés s'agissant des modes de médiation et de l'usage des nouvelles technologies et autres pratiques participatives des publics, tant en France qu'à l'étranger. Un dispositif de remise à niveau est prévu et adaptée en fonction des études antérieures des candidats, provenant pour moitié de licences générales et pour moitié de BTS. Les modalités de mise en place et de suivi des stages et projets tuteurés sont explicitées, s'appuyant sur un réseau de professionnels conséquent, mais qui reste globalement localisé géographiquement en région Languedoc-Roussillon. De manière générale, on regrette que les modalités de contrôle des connaissances et d'évaluation des compétences ne soient pas davantage précisées.

Concernant l'insertion professionnelle, une seule enquête a été réalisée par l'établissement (en 2012 avec 15 répondants sur 22 diplômés). Les résultats sont lacunaires (neuf diplômés n'ont pas poursuivi d'études et cinq sont en recherche d'emploi) et ne permettent pas de se faire une idée précise de l'insertion professionnelle des anciens diplômés. Une enquête de 2012 émanant du suivi propre de la formation avec un taux de réponse très faible de 17 % (4 répondants sur 23 diplômés), ne permet pas davantage d'apprécier l'insertion professionnelle des sortants. Dans les deux cas, aucune information n'est fournie s'agissant de la nature et du statut des emplois occupés. Il est indispensable que la formation se dote d'outils permettant de suivre les processus d'insertion dans la durée.

Les liens avec les professionnels concernent leur participation aux enseignements (153 heures), au suivi des stages et aux jurys de soutenance des mémoires de stage et projet tuteuré. En outre, des partenariats sont cités ; toutefois, ils ne sont pas formalisés par des conventions. Enfin, le dossier n'apporte aucune réponse relative à la nature de ces partenariats, il ne propose pas non plus d'analyse sur l'apport des partenaires dans la formation. Il est regrettable que la formation, très généraliste, ne soit pas suffisamment charpentée autour de liens significatifs avec les milieux professionnels, ce qui permettrait une meilleure adaptabilité à l'évolution rapide des métiers de la médiation et du milieu culturel.

L'équipe pédagogique comporte deux enseignants-chercheurs universitaires (Maîtres de conférences) qui dispensent seulement 24 heures d'enseignements, quatre professionnels (153 heures d'enseignements) et des enseignants issus majoritairement de BTS du Lycée Saint-Vincent-de-Paul et, à la marge, de BTS du lycée Léon Blum de Perpignan et du lycée Jean Moulin de Béziers. Le déséquilibre est notoire entre les différentes catégories d'enseignants et d'intervenants ; en effet, la formation sollicite insuffisamment le potentiel des universitaires et des ressources existantes au sein des lieux de production artistique et des centres de recherche. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, son ouverture est programmée à compter de la rentrée universitaire 2013. L'attractivité est forte et diversifiée. En moyenne, sur la période 2010/2013, plus de 40 % des étudiants viennent de l'extérieur de la Région Languedoc-Roussillon. L'effectif est en baisse, passant de 25 à 17 étudiants sur les quatre dernières années. Cette situation n'est pas expliquée dans le dossier. Le taux de réussite est satisfaisant (83 % en moyenne sur trois ans). Le bilan d'autoévaluation est lucide sur les problèmes rencontrés. En revanche, les réponses envisagées ne semblent pas réellement en adéquation avec le constat posé. Enfin, le dossier est souvent confus (des informations contradictoires sont fournies sur un même sujet en fonction des items) et incomplet sur nombre de données, en particulier celles relatives à l'insertion professionnelle.

- Points forts :

- Bonne attractivité.
- Ancrage de la formation sur un territoire riche en patrimoines.

- Points faibles :

- Absence de données concrètes et précises sur l'insertion professionnelle.
- Manque d'enseignants universitaires.
- Absence d'enseignements sur les techniques de médiation.
- Manque de lisibilité des partenariats professionnels.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Dossier incomplet et lacunaire sur de nombreux points.

- Recommandations pour l'établissement :

La formation devrait se doter d'outils d'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés, ce qui lui permettrait d'évaluer les évolutions à envisager afin de s'adapter aux nouvelles exigences d'un marché en perpétuelle transformation. Cela lui permettrait également de combler des manques en termes de contenus d'enseignements, s'agissant en particulier des techniques de médiation. Les nouvelles pratiques culturelles sociales et touristiques grâce, entre autre, à l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, devraient davantage être prises en compte. Ces pratiques sont à mettre en corrélation avec les générations nouvelles et la venue en Europe de nouveaux publics appartenant à des pays émergents.

Les liens avec les milieux professionnels devraient être développés au-delà de la Région Languedoc-Roussillon.

Enfin, l'inscription de cette formation au sein de l'université est à améliorer, notamment en accroissant le recours aux enseignants universitaires.



Observations de l'établissement

Emmanuel ROUX
Président

Dossier suivi par
Nicolas LEROY
Vice-président Chargé des Etudes
et de la Vie Universitaire

Nîmes, le 20 juin 2014

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les réponses aux évaluations des formations de l'université de Nîmes, réalisées par les experts de l'AERES sur la base des dossiers déposés par les responsables des diplômes de niveau Licence, Licence professionnelle et Master, dans le cadre de la campagne d'accréditation de la vague E.

Je tiens, par votre intermédiaire, à remercier les experts pour la qualité et le caractère constructif de leurs évaluations. Celles-ci seront prises en compte par les équipes pédagogiques dont certaines ont souhaité apporter quelques éclaircissements ou compléments aux observations faites par les experts. Ceux-ci ont été regroupés par formation dans les pages qui suivent.

En dehors de ces réponses ponctuelles, je souhaiterais insister sur plusieurs points plus généraux :

- L'évaluation qui a été faite porte sur des formations qui, pour certaines, sont appelées, dans le cadre de la procédure d'accréditation de la vague E, à connaître de profondes restructurations. Les recommandations faites à l'AERES sont dans ces cas difficiles à suivre, même si toutes les observations faites par les experts sont prises en compte par les équipes pédagogiques dans l'organisation des futures formations.
- Malgré des recrutements récents ou en cours, l'université de Nîmes reste une université fortement sous-encadrée. Cette donnée, sur laquelle les marges de manœuvre de l'université sont très faibles, n'a pas été suffisamment prise en compte par les experts dans les observations sur les faiblesses en termes de pilotage et de suivi des étudiants, notamment au niveau Licence.

Je vous souhaite bonne réception de ces réponses et vous prie, Monsieur le Directeur, de croire en ma considération distinguée.

Le Président de l'Université
de Nîmes



Emmanuel ROUX

Département Psychologie-Lettres-Langues-Histoire

Licence professionnelle Médiation du patrimoine historique et archéologique (Resp. : Eric Teyssier)

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle Médiation du patrimoine historique et archéologique souhaite répondre aux experts sur un certain nombre de points considérés comme faibles par l'AERES

1. « Manque d'enseignants universitaires »

Il n'y a, à l'heure actuelle, que deux maîtres de conférences en histoire à l'université de Nîmes, pour une licence générale et une licence professionnelle. Cette équipe sera renforcée à partir de la rentrée 2014 par l'arrivée d'un nouveau maître de conférences qui permettra d'augmenter la présence d'universitaire dans la formation, mais la formation continue de subir, comme l'ensemble de l'université, un sous-encadrement général en nombre de titulaires.

2. « Absence d'enseignement sur les techniques de médiation »

L'équipe pédagogique considère que cette remarque n'est pas exacte puisqu'il y a 20 heures de formation en médiation. Cet aspect de la formation sera néanmoins renforcé dans la prochaine architecture de la formation.

3. « Manque de lisibilité des partenaires »

Dans le dossier d'habilitation de la licence professionnelle, le ministère ne demandait que des lettres d'intention. Ce qui a été transmis. La signature de conventions est lourde à mettre en œuvre et ne sera pas très utile car tous les partenaires ne prennent pas d'étudiants en stage chaque année et que de nombreux étudiants trouvent eux-mêmes leurs propres stages parfois à l'étranger (Éthiopie et Israël, notamment, ces deux dernières années...)

4. « Absence de conseil de perfectionnement »

Une enquête d'évaluation des enseignements est réalisée chaque année avec les étudiants. Nous donnerons aussi une forme plus officielle à ce travail que nous faisons auprès des étudiants.

5. « La baisse des effectifs »

Même à 17 étudiants, la licence professionnelle Médiation du patrimoine historique et archéologique se situe dans la moyenne des effectifs de ce type de diplôme à l'université de Nîmes. L'équipe pédagogique ne considère pas comme souhaitable une augmentation irraisonnée du nombre d'étudiants, l'objectif suivi étant l'insertion professionnelle de ceux-ci.

6. « Liens professionnels à développer en dehors de Languedoc Roussillon »

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle Médiation du patrimoine historique et archéologique ne comprend pas cette remarque car ce type de liens existe déjà. Elle remarque d'autre part que la précédente évaluation insistait principalement sur l'importance du développement de liens au niveau régional.